



**Convention de Bern
Bern Convention**



**Réseau Émeraude
Emerald Network**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Lancement du nouveau logiciel du Réseau Émeraude

Le nouveau logiciel du Réseau Émeraude a été lancé le 19 septembre 2014. Il est désormais à la disposition des Parties contractantes à la Convention de Berne qui œuvrent à la mise en place du Réseau Émeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation. Ce nouvel outil convivial facilitera considérablement le travail des experts chargés de rassembler des informations écologiques sur les espèces et les habitats à protéger dans les sites du Réseau Émeraude retenus dans les différents pays.

Ce logiciel est une adaptation du nouveau logiciel Natura 2000, lancé récemment et utilisé par les Etats membres de l'Union européenne. L'adaptation, les tests et le lancement du logiciel du Réseau Émeraude ont été possibles grâce au travail intensif et au soutien de l'Agence européenne pour l'environnement, de l'expert indépendant Marc Roekaerts et des Parties contractantes à la Convention de Berne qui se sont portées volontaires pour tester les versions préliminaires du logiciel pendant la phase d'adaptation.

Le nouveau logiciel du Réseau Émeraude peut être téléchargé sur le site d'EIONET (Réseau européen d'information et d'observation sur l'environnement) de l'Agence européenne pour l'environnement : <https://svn.eionet.europa.eu>

Contact : Iva Obretenova, responsable de programme réseaux écologiques, secrétariat de la Convention de Berne, e-mail : iva.obretenova@coe.int